



Domaine	Titre de la formation	Durée (semaines)	Dates de session	Lieu	Prestation Pédagogique*	Références
COMMANDE PUBLIQUE	La passation et l'exécution des marchés selon les nouvelles procédures nationales et des bailleurs (BM, BAD, UE)	●●●	du 30/05 au 18/06 du 29/11 au 17/12	La Rochelle	<b>7 000 €</b> 5 800 € sans l'option certification	21FR4002-04 21FR4002-05
		@●●	du 07/06 au 18/06 du 06/12 au 17/12	À distance et à La Rochelle	<b>6 250 €</b> 5 050 € sans l'option certification	21FR4002-04 21FR4002-05
	La prévention et le traitement des réclamations et des litiges	●●●	du 30/08 au 17/09	La Rochelle	<b>7 000 €</b> 5 800 € sans l'option certification	21FR4001-02
	L'audit et le contrôle des marchés publics	●●●	du 18/10 au 05/11	La Rochelle	<b>5 800 €</b>	21FR4003-02
	Le montage et la mise en oeuvre d'un partenariat public-privé (PPP) efficace et durable	●●	du 15/11 au 26/11	La Rochelle	<b>4 700 €</b>	21FR4005-02
FINANCES PUBLIQUES	Un contrôle budgétaire performant : enjeux et outils de la bonne gestion publique	●●●	du 21/06 au 09/07	La Rochelle	<b>5 800 €</b>	21FR5002-02
	La comptabilité publique, l'analyse financière et l'audit des comptes publics	●●●	du 02/08 au 20/08	La Rochelle	<b>5 800 €</b>	21FR5004-02
	Les outils pour la gestion des finances publiques dans le cadre de la GAR (TOFE, Cadrage macroéconomique, CDMT/DPPS)	●●●	du 27/09 au 15/10	La Rochelle	<b>5 800 €</b>	21FR5006-02
	La mobilisation des recettes fiscales : comment lutter efficacement contre la fraude et l'optimisation fiscales	●●	du 18/10 au 29/10	La Rochelle	<b>4 700 €</b>	21FR5003-02
	La gestion des investissements publics (PIM) : sélection, analyse et suivi	●●	du 01/11 au 12/11	La Rochelle	<b>4 700 €</b>	21FR3003-01
	La préparation, la programmation et l'exécution budgétaires axées sur les résultats (CDMT/DPPD, budget-programme, PAP)	●●●	du 29/11 au 17/12	La Rochelle	<b>5 800 €</b>	21FR5005-02
@●●		du 06/12 au 17/12	À distance et à La Rochelle	<b>5 050 €</b>		
MANAGEMENT	La gestion axée sur les résultats (GAR) : le management par la performance	●●●	du 30/08 au 17/09	La Rochelle	<b>7 000 €</b> 5 800 € sans l'option certification	21FR7005-02
	Le management des hôpitaux et établissements de santé	●●	du 21/06 au 02/07	Paris	<b>3 000 €</b> 2 700 € sans l'option certification	21FR7006-02
	Le management collaboratif et participatif : le digital, nouvel outil de performance des organisations	●	du 01/11 au 05/11	La Rochelle	<b>2 500 €</b>	21FR7001-10
		@	Tous les 1 <sup>er</sup> mois de chaque trimestre	À distance	<b>350 €</b>	21FR7001-11
	Les acteurs clés du pilotage et de l'amélioration de la performance de l'action publique : Secrétaires généraux, Conseillers et Directeurs de cabinet	●●	du 15/11 au 26/11	La Rochelle	<b>4 700 €</b>	21FR7004-02
	Les clés de la réussite pour un management performant de vos équipes	●●●	du 29/11 au 17/12	La Rochelle	<b>5 800 €</b>	21FR7003-08

\* Par personne, hors transport et hébergement



Domaine	Titre de la formation	Durée (semaines)	Dates de session	Lieu	Prestation Pédagogique*	Références
<b>RH ET FORMATION</b>	Les outils du développement RH : GPEC, système d'appréciation et plan de développement des compétences   	●●●	du 21/06 au 09/07	La Rochelle	<b>6 900 €</b> 5 800 € sans l'option certification	21FR2003-02
	La classification des emplois et la pesée des postes	●	du 26/07 au 29/07	La Rochelle	<b>2 500 €</b>	21FR2002-02
	La gestion dynamique des RH : manager et développer les talents  	●●●	du 27/09 au 15/10	La Rochelle	<b>6 900 €</b> 5 800 € sans l'option certification	21FR2004-02
	Formation de formateurs : concevoir, réaliser et évaluer une action de formation  	@	Tous les 1 <sup>er</sup> mois de chaque trimestre	À distance	<b>750 €</b> certification incluse	21FR2005-02
<b>MANAGEMENT DE PROJETS</b>	La gestion administrative et financière, la clôture et l'audit des programmes et projets	●●●	du 31/05 au 18/06 du 27/09 au 15/10	La Rochelle	<b>5 800 €</b>	21FR6004-03 21FR6004-04
	Le management de projets : mobilisation des équipes, planification et suivi opérationnel	●●●●	du 05/07 au 30/07	La Rochelle	<b>6 700 €</b>	21FR6003-02
	Quels indicateurs pour un pilotage performant des programmes et projets ? 	●●	du 02/08 au 13/08	La Rochelle	<b>4 700 €</b>	21FR6002-02
	Les outils informatiques pour un suivi-évaluation optimisé des projets : Excel, Power Query et BI, MS Project, Access, QGIS et STATA	●●●●	du 18/10 au 12/11	La Rochelle	<b>6 700 €</b>	21FR6001-02
	Le suivi et l'évaluation des programmes et projets (Gestion Axée sur les Résultats)  	●●●●	du 22/11 au 17/12	La Rochelle	<b>7 900 €</b> 6 700 € sans l'option certification	21FR6006-02
	@●●●	du 29/11 au 17/12	À distance et à La Rochelle	<b>7 350 €</b> 6 150 € sans l'option certification		
<b>EAU ÉNERGIE ENVIRONNEMENT</b>	L'intégration du changement climatique dans la gouvernance et dans les projets de développement	●●	du 17/05 au 28/05	La Rochelle	<b>4 700 €</b>	21FR8001-02
	La gestion environnementale et sociale des projets (EES, EIES, PAR et suivi PGES)	●●●	du 27/09 au 15/10	La Rochelle	<b>5 800 €</b>	21FR8003-02
	La gestion de la transition écologique des territoires 	●●	du 15/11 au 26/11	La Rochelle	<b>4 700 €</b>	21FR8002-02
<b>INFRA-STRUCTURES</b>	La maîtrise d'ouvrage des projets d'infrastructures	●●	du 17/05 au 28/05	La Rochelle	<b>4 700 €</b>	21FR3002-02

\* Par personne, hors transport et hébergement



Nouvelle Formation



Certification



Sciences Po Bordeaux



IGS



Forhom



e-learning

# FIDÉLITÉ & OFFRES PRIVILÉGIÉES

Forhom  
FIDÉLITÉ 

## > VOUS ÊTES ANCIEN FORHOMIEN ?

**Vous vous réinscrivez** sur une formation INTER en France ?

**Nous récompensons votre fidélité.**

Ouvert à tous les anciens « forhomiens » ayant déjà suivi une formation inter en France (quelle que soit l'année !), l'avantage « **FORHOM FIDÉLITÉ\*** » prend la forme de chèques cadeau\*\* valables sur un large choix d'enseignes et dans tous les univers de consommation : mode adultes et enfants, beauté, puériculture, jeux & jouets, sports & loisirs, gastronomie, maison, équipement, tourisme, ...

*\* Le détail des conditions du programme fidélité est disponible sur simple demande.*

*\*\* CADHOC*

## > VOS INSTITUTIONS NOUS FONT CONFIANCE ?

**Nous leur proposons des offres privilégiées.**

Vos institutions nous font confiance pour renforcer les compétences de leurs agents, **nous les remercions au travers de conditions privilégiées** sur les inscriptions individuelles de l'année en cours.

Les institutions concernées recevront un **courrier «privilège»** précisant tous les détails de cette offre en début de chaque année.



# VOTRE PARCOURS D'INSCRIPTION INTER

## 1.

### Choisissez

**votre formation** dans notre catalogue : 28 formations dans 7 domaines d'activités sur nos sites de La Rochelle et Paris.



## 2.

### Inscrivez-vous

**en ligne** sur [www.forhom.com](http://www.forhom.com) ou contactez-nous par email à [institut.forhom@egis.fr](mailto:institut.forhom@egis.fr). Nous vous adressons votre attestation d'inscription et votre devis.



## 3.

### Finalisez

#### vos démarches

administratives : règlement, ordre de mission, billet, visa. (cf droits d'inscription ci-dessous)



## 4.

### Bénéficiez d'un accompagnement personnalisé.

Nous vous proposons un choix d'hébergements et **réservez votre chambre**. À votre arrivée, vous serez **accueilli en gare** et guidé jusqu'à votre hôtel. Transport local offert durant toute la durée de votre séjour (Pass Mobilités à Paris, carte Yélo à La Rochelle).



## 5.

### Renforcez

#### vos compétences

et profitez d'un cadre idéal de formation :

- une approche pédagogique interactive
- un package pédagogique adapté,
- des moments de convivialité.



#### DROITS D'INSCRIPTION

- Les frais pédagogiques sont à régler à l'Institut Forhom un mois avant l'arrivée du participant. • L'organisme de financement doit prévoir un budget permettant de couvrir les frais de déplacement (frais de voyages internationaux et d'approche), les per diem (frais d'hébergement et de restauration), les frais de visas et les frais d'assurance maladie, accident et rapatriement (obligatoire pour toute personne effectuant un séjour en France, cette assurance souscrite avant votre départ peut vous être réclamée pour la délivrance de votre visa). • En cas de désistement pour raisons de service ou cas de force majeure avant le démarrage de la formation, l'Institut Forhom effectuera le remboursement des frais versés, sur demande écrite, uniquement à l'organisme de financement du stagiaire ou émettra un avoir valable pour une autre formation jusqu'au 31 décembre de l'année suivante.
- Toute formation débutée est due dans son intégralité.